

**Appel à contribution
pour la revue scientifique trimestrielle *Afrique contemporaine***

« Une grande Afrique orientale en devenir ? »

Dossier coordonné par Marie-Aude Fouéré (EHESS) et Hervé Maupeu (LAM-UPPA)

L'Afrique orientale, entité à géométrie variable si l'on s'éloigne du sens que lui donna jadis la colonisation britannique et que l'on s'intéresse aux dynamiques politiques et économiques qui, aujourd'hui, contribuent à en redessiner les contours, a longtemps été appréhendée comme un patchwork de systèmes politiques et économiques de nature extrêmement différente. La divergence, dans les années 1960-1970, entre les voies de développement suivies par la Tanzanie et le Kenya, l'un socialiste, l'autre capitaliste, l'un attaché à ne compter que sur ses propres forces, l'autre ouvert aux investissements étrangers, illustre ces options politiques et économiques autonomes arrimées à des processus de construction des souverainetés nationales. Les régimes autoritaires installés dans nombre de pays allant de la mer Rouge aux portes de l'Afrique australe, et jusque dans les pays des Grands Lacs, les guerres civiles ou interétatiques qui les ont déchirés et en déchirent toujours certains, ou encore la lente désagrégation de certains États, ont interdit toute forme pérenne de régionalisme politique et économique. L'échec de la première Communauté est-africaine a témoigné de la difficulté d'une coopération à l'échelle régionale, encore plus d'une intégration, face aux crispations souveraines, aux divergences économiques, aux déstabilisations armées. Malgré une histoire ancienne de connexions et d'échanges entre les différents pôles socioculturels qui composent cette grande Afrique orientale (les Grands Lacs, la côte swahilie, l'hinterland ethnicisé, la Corne), le temps colonial et postcolonial a accru les divisions identitaires, les hiérarchisations économiques, les blocages dans la circulation des hommes, des biens, des idées.

Pourtant, depuis quelques années, la donne change. Les expériences et les approches nouvelles qui s'observent révèlent une interconnexion croissante entre les acteurs, qu'ils soient étatiques ou non étatiques, des pays de cette grande Afrique orientale. La vague des ajustements structurels enclenchée au milieu des années 1980, qui a eu pour effet de mettre fin aux divergences économiques antérieures entre socialisme et capitalisme, a entraîné l'apparition d'expériences de coopération régionale multisectorielle, sans délégation de souveraineté, appuyées sur des politiques d'harmonisation des régimes fiscaux ou juridique, du droit des affaires ou des assurances. Le renouveau des projets de construction de blocs d'intégration fondés sur des politiques économiques communes, des réductions tarifaires et la promotion du commerce interrégionale (EAC, SADC, COMESA) facilite les échanges des biens et des capitaux. Les acteurs privés (multinationales, PME et PMI, commerçants) sont aussi des agents de cette dynamique de développement par l'interconnexion, dans des domaines tels que les télécommunications, les banques, les réexportations automobiles, l'industrie mécanique, ou les biens de consommation. La stabilisation de pays anciennement en conflit, comme le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda ou le Mozambique, malgré des formes renouvelées d'autoritarisme, a facilité les circulations au sein du vaste hinterland est-africain. Elle rend possible le développement d'importants projets d'infrastructure et de mises en place de réseaux techniques (rail, télécom, route, pipeline, lignes électriques), incluant l'Éthiopie et le Sud-Soudan.

Des zones grises affaiblissent cependant l'optimisme qui anime ces grands projets d'interconnexion destinés à renforcer les économies à l'échelle de la sous-région et à augmenter l'attractivité des investisseurs étrangers, qu'il s'agisse des acteurs internationaux historiquement privilégiés (États-Unis, Grande-Bretagne, pays de l'Union européenne) ou des pays émergents (principalement, la Chine et l'Inde, mais aussi la Turquie ou l'Indonésie) : les Grands Lacs, avec notamment les Kivu de la République démocratique du Congo, zone de non-droit qui perturbe la stabilisation du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda, et avec un Rwanda gouverné d'une main de fer qui refuse les compromis ; le Sud-Soudan, dont les ressources pétrolières sont convoitées par les pays de la sous-région, principalement l'Éthiopie, le Soudan et le Kenya, mais qui est toujours aux prises avec ses guerres intestines ; la Somalie, État sans État aux milliers de réfugiés, dont le terrorisme exporté déstabilise toute la zone, et affecte fortement le Kenya, moteur économique de l'Afrique orientale.

L'objet de ce dossier est de rendre compte des dynamiques économiques, politiques et sociales qui rendent possible ces nouvelles interconnexions, en cours ou à venir, mais qui sont et seront, en retour, transformées par celles-ci, donnant lieu à d'importantes recompositions politiques et économiques dans toute la sous-région que ce dossier vise à documenter et analyser. Parmi les thèmes possibles, les axes suivants seront privilégiés sans toutefois être restrictifs.

Infrastructures et développement. Les nouvelles interconnexions qui se développent en Afrique orientale et permettent la circulation des idées et des pratiques, des biens et des capitaux, et des hommes et des femmes, se cristallisent, dans les débats et les projets actuels, sur la construction d'infrastructures (rail, télécoms, route, pipeline, lignes électriques). Ces infrastructures transfrontalières doivent prendre la forme de « corridor(s) », terme

récurrent dans les documents de description des projets de développement de la région, mais aussi chez les analystes et universitaires. Il s'agit ici de s'interroger sur cette nouvelle rhétorique de la promotion des interconnexions par ces couloirs multifonctionnels conçus comme la panacée pour désenclaver les pays de l'intérieur vers l'océan Indien, faciliter les échanges transfrontaliers, et créer de nouveaux maillons de développement dans des espaces jusqu'à présent périphérique, comme dans le cas du LAPPSET au Nord-Kenya. Sur quels fondements (calculs économiques, modélisation) ces projets d'interconnexions sont-ils rendus légitimes ? Comment le « corridor » ou l'interconnexion par l'infrastructure coexistent-ils avec les nouveaux projets de développement lancés par les États, en particulier pour la lutte contre la pauvreté ? Comment est-il instrumentalisé par chaque État, partie prenante du projet, en interne ? Est-il possible de construire à travers un projet transnational à caractère régional, une idée nationale ? On notera que la thématique du corridor a une certaine historicité dans la région et un regard rétrospectif sur les projets de corridors sera bienvenu. Dans le cas des ressources naturelles, on se demandera à quelles conditions les infrastructures envisagées ne renvoient pas à une logique de pillage des régions par quelques acteurs, et pourront au contraire bénéficier aux populations locales, comme les plans de développement nationaux l'annoncent ? Enfin, il s'agit aussi de s'interroger sur les rapports qui se dessinent entre interconnexion régionale par des infrastructures de type corridor et la construction régionale. Au sein des rhétoriques étatiques, le corridor, dans sa forme matérielle, est fait le symbole du tissage de relations entre les États, mais ces rhétoriques font l'économie d'une réflexion sur l'intégration politique nécessaire à la pérennité des relations financières et économiques que le corridor devrait créer, et sur l'asymétrie dans le contrôle de ces corridors et des bénéfices devant être dégagés.

Financement et coopération internationale. Le financement des infrastructures permettant une interconnexion physique et géographique des pays de la grande Afrique orientale, condition indispensable au développement des flux des hommes, des capitaux et des biens/ressources, est le nerf de la guerre. Il importe de rendre compte de ses modalités et mécanismes, actuels et à venir, parce que l'intervention actuellement observée, et qui va en se renforçant, de nouveaux acteurs publics et privés du financement (en particulier issus des pays émergents, principalement la Chine et l'Inde, et quelques pays de la péninsule arabique dans des secteurs particuliers) va contribuer à transformer le paysage du financement du développement (avec notamment le retour des aides bilatérales après des décennies de financement par l'aide internationale, les IDE et les PPP), et plus généralement des relations internationales. Quelles en sont (et seront) les conséquences sur le repositionnement des acteurs traditionnels du développement (en particulier, la Banque mondiale, mais aussi les États du Nord) ? Comment les modes de négociations des pays est-africains, à l'échelle de chaque État ou à celle des blocs politiques et économiques en construction, vont-ils se transformer face à des financeurs dont les conditionnalités sont faibles ? Comment les États de la zone, qui ont des ressources humaines et naturelles, et des savoir-faire différents, vont-ils réussir (ou non) à coopérer face aux acteurs du développement, sachant que les pays où de ressources naturelles ont récemment été mises à jour (pétrole au Kenya et en Ouganda, gaz naturel au Mozambique et en Tanzanie) vont être des pôles d'attractivité forts face à des États moins bien pourvus ? Est-ce que l'exploitation de ces ressources naturelles va influencer les structures de coopération régionale ? Dans quelle mesure l'Occident va-t-il participer à cette nouvelle phase du développement socio-économique de cette région ?

Recompositions politiques. L'interconnexion actuellement observée en Afrique orientale est un phénomène impulsé par des processus globaux de mondialisation de l'économie auquel les États de la sous-région doivent faire face, mais que ces mêmes États contribuent aussi actuellement à favoriser par leurs choix politiques et économiques. Ces États, pour la plupart convertis au pluripartisme et qui, pour certains d'entre eux, ont adopté une nouvelle Constitution – bien que la démocratisation de la vie politique soit très inégale d'un pays à l'autre – jonglent entre renforcement de l'idée nationale et tissage de réseaux de relations bilatérales ou multilatérales à l'échelle de la sous-région. L'équation entre nation et région, entre local, régional et international, n'est pas aisée. On se demandera donc comment les projets d'interconnexion sont appropriés (ou non) par les différents acteurs politiques en présence, et comment les acteurs non étatiques (société civile, acteurs privés, acteurs internationaux) se positionnent. Les rapports entre le monde politique, économique et financier face à ces interconnexions en cours, notamment à la vue des chevauchements évidents entre les acteurs qui composent ces mondes, doivent être dessinés pour saisir combien le destin de ces projets en est tributaire. On insistera sur le rôle des entrepreneurs politiques et des élites politiques (les chefs d'État, les hommes de pouvoir) de ces pays, à la fois par le biais d'une sociologie des acteurs et d'une sociologie des relations interétatiques. La question des échéances électorales nationales est cruciale pour comprendre le devenir de ces projets, comme le montrent les dernières élections kényanes. Les recompositions politiques que ces nouvelles connexions servent et opèrent tout à la fois ne s'observent pas qu'à l'échelle nationale : ce sont les relations entre États qui sont affectées et peuvent mener à des heurts et conflits concernant les « pratiques d'exploitation verticale des États », les interdépendances vécues comme trop contraignantes par les États, ou la remise en question des monopoles sur les marchés et sur les rentes.

Sécurité. D'après les sondages, la sécurité est la préoccupation première des citoyens de la plupart de ces pays. Elle est le fait d'acteurs variés, allant de l'État par ses politiques publiques mais aussi ses pratiques autoritaires, policières et/ou criminelles, aux groupes de miliciens de quartier ou instrumentalisés pendant les élections, en passant par le terrorisme international, principalement venu de Somalie. Les projets actuels d'interconnexion par les infrastructures sont fortement tributaires de la sécurité des régions concernées, comme dans le cas du grand projet de corridor du LAPSET, dans le Nord-Kenya. Comment ces considérations sécuritaires se concrétisent-elles sur les choix de financement de ces projets, et sur leur dessin ? Comment les pays essaient-ils de se prémunir contre ces différents types d'insécurité, qui peuvent être locaux, nationaux ou régionaux, mais qui se chevauchent et s'entrecroisent de manière croissante, comme le montre le terrorisme somalien infiltrant la jeunesse des pays qu'il vise ? Quels dispositifs spécifiques sont mis en place (redistribution, dispositif sécuritaire national et régional) pour que les interconnexions accrues souhaitées, voire l'intégration régionale visée, qui sont conditionnées par la paix dans et entre les États, puissent être fonctionnelles, sachant pourtant que certains États profitent en sous-main du terrorisme pour accroître leurs activités criminelles (trafics de drogue et d'armes, racket organisé) ? Comment la question sécuritaire, enfin, affecte-t-elle les déplacements humains indispensables aux flux de biens et de capitaux, qu'il s'agit des migrations volontaires de travail, courtes ou pérennes, ou des déplacements forcés, sachant que certains pays de la sous-région doivent faire face à des milliers de réfugiés internes et internationaux ?

Calendrier

Le calendrier de ce dossier, susceptible de modifications est le suivant.

Faire acte de candidature en envoyant une courte note d'une page (problématique du texte, exposé du déroulé de l'argumentaire, exposé des données et terrains mobilisés) : le **20 novembre 2014** au plus tard.

Réponse de la rédaction d'*Afrique contemporaine* aux auteurs : le **30 novembre 2014** au plus tard.

Envoi d'une première version des articles présélectionnés : le **30 mars 2015**.

Publication du numéro : **3^e trimestre 2015**.

Les articles devront avoir un format de 50 000 signes espaces compris (notes de bas de page et bibliographie comprises) dans leur version destinée à la publication. Ils suivront la procédure d'évaluation scientifique auprès de deux référés anonymes et du comité de lecture d'*Afrique contemporaine*.

Soumission des articles

La soumission des appels à propositions se fait sur la plateforme Editorial Manager à l'adresse suivante : <http://www.editorialmanager.com/afriquecontemporaine/>

Vous pouvez nous contacter pour toutes précisions aux adresses suivantes : marieaude.fouere@gmail.com et fortuiti@afd.fr

Bibliographie indicative

Infrastructures et développement

Boone, C. (2014), *Property and Political Order in Africa. Land Rights and the Structure of Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.

Borras, S.M., Franco, J.C. (2012), "Global Land Grabbing and Trajectories of Agrarian Change. A Preliminary Analysis", *Journal of Agrarian Change*, vol. XII, p. 34-59.

Porhel, R., Leon, A. (2013), « L'influence des corridors dans le développement régional : le cas de l'EAC », *Observatoire des Grands Lacs en Afrique*, Note n° 2.

Financement et coopération internationale

Auge, B., Nakayi, R. (2013), "Eastern Africa. A New Oil and Gas Frontier", *Observatoire des Grands Lacs en Afrique*, note n° 1.

Patey, L.A. (2014), *The New Kings of Crude. China, India, and the Global Struggle for Oil in Sudan and South Sudan*, Hurst & Co Publishers.

Recompositions politiques

Arriola, L.R. (2013), *Multiethnic Coalitions in Africa. Business Financing of Opposition Election Campaigns*, Cambridge, Cambridge University Press.

Hansen, S.J. (2013), *Al-Shabaab in Somalia. The History and Ideology of a Militant Islamist Group (2005-2012)*, Londres, Hurst & Company.

Tripp, A.M. (2010), *Museveni's Uganda. Paradoxes of Power in a Hybrid Regime*, Boulder, Lynne Rienner Publishers.

Sécurité

Baker, B. (2008), *Multi-Choice Policing in Africa*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet.

Kaarsholm, P. (2006), *Violence, Political Culture and Development in Africa*, Oxford, James Currey.